

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 13 octobre 2025

Délibération CA n° 202510-10

DÉLIBÉRATION

APPROBATION DE LA GRILLE TARIFAIRE 2026 ET 2027 DE MÉDIA NORMANDIE

*Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles L.715-1 et L.715-2 ;
Vu le décret n°2010-1035 du 1^{er} septembre 2010 relatif à la durée des mandats des dirigeants et au fonctionnement des organes de directions de certains publics de l'État ;
Vu le décret n°2014-1673 du 29 décembre 2014 modifié relatif à la Communauté d'Universités et d'Établissements Normandie Université ;
Vu la délibération CA N° 201407-02 du 2 juillet 2014, portant approbation des statuts de Normandie Université ;
Vu la délibération CA N° 202209-02 du 26 septembre 2022 portant approbation des statuts modifiés de Normandie Université ;
Vu la délibération CA N° 202307-02 du 3 juillet 2023 portant élection de Ronan CONGAR en qualité de Président de Normandie Université ;
Considérant la présentation de la grille tarifaire 2026 et 2027 de Média Normandie.*

Article 1 :

Tous les deux ans, la grille tarifaire de Média Normandie fait l'objet d'un vote au Conseil d'Administration de Normandie Université.

Pour les années 2026 et 2027, la grille tarifaire de Média Normandie est la suivante :

1) Stages de formation continue (présentiel ou distanciel)

- Personnels des établissements membres de Normandie Université : gratuité
- Personnels des établissements associés de Normandie Université : 90 € la journée / 45 € la demi-journée
- Autres : 180 € la journée / 90 € la demi-journée

2) Stages de formation continue pris en charge par le MESR au titre des priorités nationales et stages URFIST

- Personnels des établissements membres de Normandie Université et des établissements associés : gratuité
- Autres personnels du MESR : gratuité
- Autres : 180 € la journée / 90 € la demi-journée

3) Stages de formation continue pris en charge par la DRAC Normandie

- Personnels des établissements membres de Normandie Université et des établissements associés : gratuité
- Personnels du ministère de la Culture ou relevant de la fonction publique territoriale normande: gratuité
- Autres : 180 € la journée / 90 € la demi-journée

4) Journée d'étude

- Gratuité

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 13 octobre 2025

Délibération CA n° 202510-10

5) Stages de formation continue assurés à la demande

- Établissements extérieurs au MESRI : 1 000 € la journée / 500 € la demi-journée

6) Préparation hybride aux concours*

- Personnels des établissements membres de Normandie Université et des établissements associés : gratuité
- Autres (inclue la participation gratuite à deux stages de formation continue) :
 - Prise en charge individuelle : 600 €
 - Prise en charge employeur, Pôle Emploi ou autre organisme : 800 €

7) Préparation en 100% distanciel aux concours *

- Personnels des établissements membres de Normandie Université et des établissements associés : gratuité
- Autres (prise en charge individuelle) : 400 € (coût d'une inscription complémentaire à un concours d'une autre catégorie : 200 €)
- Autres (prise en charge employeur, Pôle Emploi ou autre organisme) : 660 € (coût d'une inscription complémentaire à un concours d'une autre catégorie : 200 €)

8) Préparation aux oraux des concours

- Personnels des établissements membres de Normandie Université et des établissements associés : gratuité
- Autres : 50 € par oral passé

* Préparation aux épreuves écrites et aux épreuves orales en cas d'admissibilité

Article 2 :

La présente délibération sera transmise à la Rectrice de l'académie de Normandie. Elle sera publiée, conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire, sur le site internet de Normandie Université.

Le Conseil d'Administration approuve la grille tarifaire 2026 et 2027 de Média Normandie

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 13 octobre 2025

Délibération CA n° 202510-10

Résultats des votes – Nombre de votants : 37
Pour : 33
Abstention : 1
Contre : 1
Bulletins blancs : 0
Ne prend pas part au vote : 2
<i>Votes via l'outil Balotilo</i>

Adoptée en Conseil d'Administration le 13 octobre 2025,

Le Président de Normandie Université,

Ronan CONGAR



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du lundi 13 octobre 2025

Délibération CA n° 202510-10

Annexe :

Capture d'écran : résultats Balotilo (Participation : 95% - 35 votes pour 37 votants)

Le Conseil d'Administration approuve la grille tarifaire 2026 et 2027 de Média Normandie

Nombres de voix :

33 Pour

1 Abstention

1 Contre

Bulletins blancs : 0